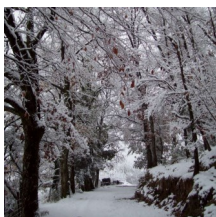
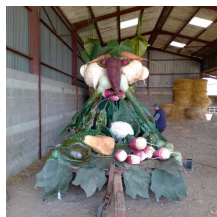
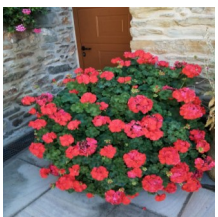
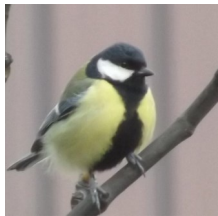
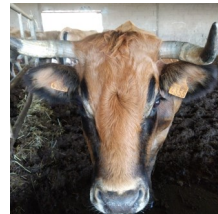


La Bastide Solages

2023

Bulletin Municipal



Pour recevoir ce bulletin uniquement par e-mail, n'hésitez pas à nous le faire savoir : labastidesolages@laposte.net
Merci à toutes et à tous pour l'envoi de photos qui ont permis d'agrémenter ce bulletin

Chères Solageoises, Chers Solageois,

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes vœux pour cette nouvelle année 2023 en vous souhaitant en priorité la santé, beaucoup de bonheur, de joie et de prospérité, mais aussi le courage nécessaire pour affronter les difficultés à venir.

L'année 2022 a été marquée par le retour progressif à une vie sociale conforme à celle que nous avons connue avant les années Covid. Même si la pandémie est toujours présente, les risques de développer une forme grave de la maladie paraissent nettement moindres.

Une année de gros travaux avec le début de l'opération « cœur de village » :

Après l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone), la boucle qui dessert les maisons côté ouest du village a reçu un revêtement qualitatif composé d'enrobé, marié à des pierres posées en calade. La route départementale de l'entrée de Solages côté Brasc jusqu'au carrefour a aussi fait « peau neuve ».

Le parking a subi d'importantes transformations. Les directives nationales nous poussent à la désimperméabilisation des espaces publics. La mise en place d'un mélange terre-pierres permet d'infiltrer l'eau de pluie sur place. Les véhicules légers pourront se garer à la belle saison. La restauration du calvaire et la pose d'une borne de recharge pour véhicules électriques ont clôturé cette tranche de travaux.

Espace de vie rurale :

Notre projet devrait voir le jour en fin d'année malgré le retard pris dans les dossiers administratifs et les études de faisabilité.

Nous travaillons activement à la création d'une gouvernance pour ce lieu qui se veut convivial.

La réunion publique du 9 juillet dernier vous a permis d'exprimer vos suggestions et vos attentes. Nous espérons vivement que cet élan va perdurer et que le plus grand nombre d'entre vous rejoindront l'association qui va piloter cet espace.

Côté administratif :

Merci à Madame Jeanne Chevillot pour son travail de secrétaire de mairie, c'est Madame Sandrine Bernoud qui lui succède. Nous lui souhaitons bon courage dans l'accomplissement de sa mission qui devient de plus en plus complexe. L'Etat a décidé de fermer les trésoreries locales, telles Belmont et Réquista, et de les regrouper à St Affrique. C'est encore un service de proximité qui ferme ses portes et complique un peu plus nos démarches.

Côté communauté des communes :

C'est une année de démarrage pour le service voirie dédié à l'entretien de nos routes. A noter aussi la validation du PLUI par le conseil communautaire. Celui-ci est applicable depuis le 01 décembre 2022. Il va règlementer l'urbanisme, il doit être opposable au SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) centre ouest dont nous faisons partie. Ces dispositions découlent des lois NOTRE et ALUR sur la consommation de l'espace.

Nous ne devons pas relâcher nos efforts, pour l'entretien de notre patrimoine mais aussi pour le développement de notre commune au sein de notre territoire afin qu'elle soit reconnue, dynamique, prospère et attractive.

Vos élus ont la volonté de le faire, ils comptent sur vous pour réussir.

Bonne année à toutes et à tous.

MAIRIE

Téléphone : 05 65 99 74 72

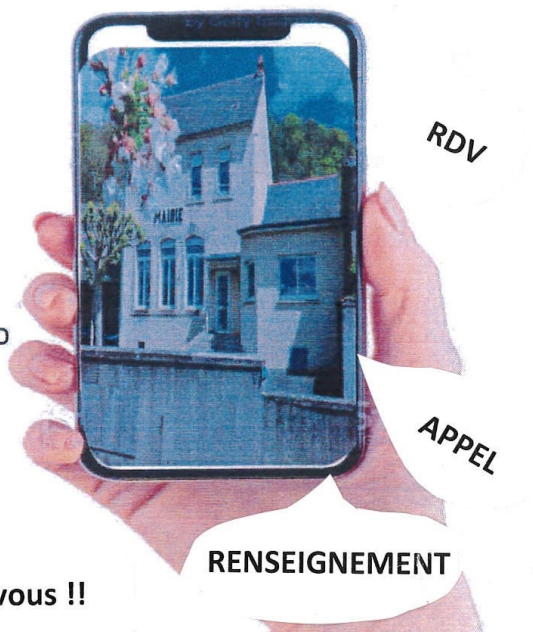
Email : labastidesolage@laposte.net

Notre secrétaire de mairie, Me Sandrine BERNOUD

Vous accueille :

Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Nous sommes là pour vous !!

Etat Civil 2022

MARIAGES : Mathilde ALLIGNE/Florian VAUTRIN 13/08/2022

NAISSANCES : Néant

DECES : Sur commune : Néant

Hors commune : Gilbert DESMETTRE 26/11/2022

Marin ROQUES 29/12/2022

L'Etat

Le 15 mars 2022, Monsieur André Joaquim , sous-préfet de Millau, invité par nos soins, nous a rendu visite pour une réunion de travail.

Ce fut l'occasion de lui présenter notre projet « cœur de village, espace de vie rurale » et d'aborder tous les sujets sur lesquels nous pouvons nous interroger.

Les échanges ont été cordiaux et riches en informations. Il nous a réaffirmé le soutien financier de l'Etat, dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), pour les trois phases de notre projet.



Comme annoncé dans notre dernier bulletin, la première tranche de travaux s'est déroulée pendant l'année 2022.

L'enfouissement des réseaux

Secs, électricité, téléphone, confié par le SIEDA, maître d'ouvrage en la matière, à l'entreprise SLA a été terminé en février. Depuis, plus de câbles aériens ni de poteau dans le village.

Lors du creusage des tranchées, première mauvaise surprise : les buses qui conduisaient les eaux pluviales en amont du village le long de la départementale 555 étaient en très mauvais état. C'est l'entreprise GRIMAL, qui a posé de nouveaux tuyaux et les regards correspondants pour un montant de 12 390 € HT. Le conseil départemental nous a apporté une aide de 7 500 € pour cette opération.

La réfection de l'éclairage public équipé d'ampoules à led, beaucoup moins énergivores, nous permet d'abaisser la consommation d'électricité. Ces luminaires sont posés sur des mâts au lieu d'être accrochés à des maisons ou poteaux.

Voirie

L'entreprise Colas, retenue lors du marché public a rapidement pris le relais de la SLA et a commencé à travailler le long de la départementale. Les pierres posées en calade marquent bien les seuils et servent de petit caniveau. La route, reprofilée avec de la grave émulsion a reçu un enduit bi-couche comme finition, sauf au niveau du carrefour de la route départementale 555 et de la voie communale n°3 vers St Pierre. Après consultation des services techniques du département, nous avons décidé de revêtir cette partie de voie en enrobé. Le surcoût c'est élevé à 6 500 € HT. Merci au conseil départemental qui nous a accordé une nouvelle aide exceptionnelle de 5 000 € pour cette opération.

La boucle qui relie les maisons côté ouest à partir du calvaire fait partie de cette première tranche de travaux. Tous les branchements d'eau potable ont été repris et les compteurs posés sur le domaine public. Le SIAEP des Rives du Tarn, compétent en eau potable a financé la totalité de ces travaux effectués par l'entreprise Grimal, laquelle a créé là aussi un réseau d'eau pluviales pour un montant de 9 000 € HT. Les travaux de chaussée confiés à Colas ont suivi. C'est une belle réalisation avec des pierres posées en calade mariées à de l'enrobé.

Parking

Ensuite les travaux de désimperméabilisation du parking vont permettre une infiltration des eaux de pluie. C'est un mélange terre-pierres qui a été mis en place sur la majeure partie. Les véhicules légers peuvent se garer à la belle saison. Nous avons gardé quelques places de stationnement goudronnées coté calvaire. Pour parfaire cet espace, René BEL a accepté de céder à la commune une bande de terrain attenante. M. Jaudon, géomètre, a matérialisé les nouvelles limites de propriété et quelques élus ont installé bénévolement une clôture.

Plantations

L'entreprise ID Verde s'est chargée de la plantation des arbres et des plantes d'embellissement autour du calvaire. Les pelouses semées et certains arbres plantés en fin de printemps n'ont pas résisté à la sécheresse estivale. Espérons que le semis de cet automne nous donnera un beau tapis vert au printemps prochain et que les arbres remplacés pourront se développer convenablement.

Calvaire

Le calvaire a lui aussi été restauré. Après un bon nettoyage, l'entreprise Bec a repeint la croix et le garde-corps de l'entourage. Puis l'entreprise Barascud a posé une plaque commémorative des victimes de la grande guerre afin que chacun puisse se recueillir.

Poursuite du projet

La première tranche de travaux se termine, le démarrage de la deuxième est plus compliqué. Dans notre dernière édition nous avons fait état de l'ouverture d'un espace de vie rurale. Sa faisabilité n'est pas remise en question mais les dossiers préparatoires ont pris beaucoup de retard. Deux cabinets d'architectes et un bureau d'étude ont planché sur le projet. Après beaucoup de discussions et de contre-propositions un accord a été trouvé et la consultation des entreprises va être lancée en ce début d'année. Nous pouvons espérer l'ouverture de ce lieu fin 2023.

Pour palier en partie à ce retard, au cours du premier trimestre, des bénévoles vous accueilleront dans la salle de la mairie pour vous proposer des livres de lecture. Nous allons aussi mettre en place, en relation avec le Bercaïl, l'aide aux personnes pour les formalités administratives.

Cœur de village (suite)



Les travaux de voirie dans nos petites communes rurales revêtent une importance capitale. Financièrement aussi c'est une dépense annuelle récurrente qui peut devenir insupportable si nos routes ne sont pas entretenues correctement.

Notre budget ne nous permet pas d'acquérir du matériel et d'embaucher du personnel pour assurer cet entretien. Aussi toutes les communes de la CCR ont opté pour la mise à disposition de la voirie à la com.com. Cette mise en commun, nous a permis de mutualiser les charges et de créer un véritable service voirie.

Pendant l'année 2021, plusieurs décisions de la com.com ont acté la mise en place de ce service dont l'embauche de deux agents au 01 janvier 2022 et l'achat de matériel approprié :

- Un tracteur équipé d'une épareuse pour le fauchage et le débroussaillage des accotements.
- Une pelle à pneus pour le curage des fossés. Cette machine est également équipée d'un lamier pour élaguer les arbres.
- Un camion 6x4 bi-benne.
- Un utilitaire 3,5T benne.
- Une remorque porte-engin.
- Un rouleau compacteur.
- Un PATA pour réparer les petites dégradations de chaussée (fissures, pelades ...)



Dans l'ensemble, cette année de mise en place s'est assez bien déroulée. On note quand même un peu de retard par rapport au calendrier prévisionnel, dû à la livraison de certains matériels qui n'a pas été effectuée en temps et en heure, mais également à l'indisponibilité d'un agent pendant un mois et quelques pannes matérielles.

La réfection de la totalité d'une route est toujours confiée à une entreprise extérieure. Le marché public arrive à échéance, aussi la com.com va procéder à son renouvellement. L'enveloppe consacrée à cette réfection totale a diminué cette année de 200 000 euros sur la CCR. C'est une décision des élus, cette somme a servi à financer une partie du matériel. Dès l'année prochaine les crédits affectés retrouveront leur niveau précédent.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE 2022

L'entretien de la voirie communautaire a été réalisé durant les mois d'été en ce qui concerne le goudronnage. Tout d'abord l'entreprise Colas a réalisé la réfection du chemin de la Vernière (accès à la ferme) en commençant par le nivellement de la chaussée et l'enduit bicouche. L'accès à la Creste-Lespinaudie a été traité de la même manière.

Les agents de la com.com ont travaillé sur plusieurs voies en procédant au goudronnage partiel, dans le but d'entretenir notre voirie et ainsi de limiter le coût des réparations. Ainsi les voies communales des Carrières, du Bousquet et de la Frayssinette, l'accès à Roustil, le chemin des sapins à Cayssials et d'autres sections ont bénéficié de cet entretien.



PROGRAMME VOIRIE POUR 2023

Notre attention sera portée sur la voie de Cayssials depuis la VC 3 jusqu'au hameau, afin de terminer cet axe (grave émulsion et enduit), il s'agit de la continuité des travaux de goudronnage réalisé par la mairie en 2021 dans le hameau de Cayssials.

Pour rappel, l'entretien des rues et places des hameaux et du village sont à la charge de la mairie.

La CCR réalisera en début d'année des travaux de, curage des fossés, débroussaillage et élagage suivant les besoins :

- La VC3 qui relie Solages au barrage de Trébas nécessite des travaux d'élagage et de nettoyage des fossés. Cette route sera prioritaire au niveau de l'entretien en 2023.
- Le curage des fossés sera à programmer sur la route de la Pilière, et ponctuellement sur la voie des Carrières et du Bosc.

Bien entendu, cette liste est évolutive, selon les intempéries et autres dégradations imprévisibles.

Les nouvelles règlementations en matière d'urbanisme découlent de plusieurs lois.

La première, la loi Montagne, dont un de ses articles a pour but de limiter le mitage dans les campagnes et la limitation de l'espace couronné par l'urbanisation. En clair, les nouvelles constructions doivent se concentrer autour des villages ou des hameaux à 50 m maximum d'une habitation existante.

Cependant des dérogations peuvent être accordées aux éleveurs qui veulent construire leur logement à proximité des bâtiments d'élevage.

La deuxième, la loi ALUR : si son but premier est de réglementer les logements locatifs, elle a aussi des conséquences sur l'urbanisme avec la suppression des plans d'occupation des sols, l'obligation de créer un PLU (plan local d'urbanisme) favorise les constructions dans le centre des villages ou des bourgs.

La loi ELAN, vient compléter les autres en terme de l'occupation de l'espace, la réglementation des SCoT limite l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.

En 2017, avant que notre commune ne la rejoigne, la CCR a décidé de mettre en place un PLU à l'échelle de l'intercommunalité : PLUI

C'est un travail de longue haleine qui a été mené par le bureau d'études OC'TEHA, retenu par la CCR pour effectuer cette mission.

Etat des lieux

Après de nombreuses recherches sur les logements actuels, décents ou insalubres, les bâtiments qui peuvent être amenés à changer de destination et les constructions réalisées ces dernières années, OC'TEHA nous a proposé, par commune de la CCR, un nombre de logements à construire pour les prochaines années. Nous avons été conviés à bon nombre de réunions et de discussions afin que chacun puisse suivre l'évolution du dossier et faire remonter ses observations ou exigences.

L'enquête d'utilité publique réalisée en 2021 n'a pas amené d'observation de la part des habitants de la commune.

Mise en place

Nous faisons partie du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) centre-ouest du département, lequel a dû rédiger un SCoT. Notre PLUI doit être opposable au SCoT, aussi les négociations n'ont pas toujours été faciles car nous n'avons pas les mêmes préoccupations qu'une ville comme Rodez.

Un consensus a finalement été trouvé et le PLUI présenté aux personnes publiques associées (état, DDT, département...) qui malgré quelques observations l'ont approuvé.

Après délibération du conseil communautaire en date du 19 novembre 2022, le PLUI est devenu exécutoire le 01 décembre 2022.

Vous pouvez consulter l'intégralité de ce document en mairie.



SECTION FONCTIONNEMENT

	CA 2021	BP 2022
DEPENSES	86 981,83	180 236,00
011- Charges générales	24 833,77	52 352,00
606- Eau, Elec, Divers fournitures	5 908,01	5 900,00
611- Contrat presta.servives	2 248,31	2 800,00
615- Divers entretien/maintenanc	9 018,91	31 977,00
616- Assurances multirisques	2 812,61	2 920,00
618- Documentations	121,40	125,00
622- Frais d'actes	-	2 000,00
623/625 Missions réceptions	414,05	800,00
626-Frais postaux et télécom.	1 297,27	2 250,00
628- Gardiennage et cotis. profess	521,21	580,00
635- Taxes foncières	2 492,00	3 000,00
012- Charges personnel et frais	16 269,12	16 910,00
633-Cotis.et impots sur rémunér.	121,68	140,00
641- Personnel titulaire et non tit	11 504,22	11 600,00
645-Cotisations et autres	4 643,22	4 770,00
647- Médecine du travail	-	400,00
65- Autres charges courantes	27 039,07	34 700,00
653-Indemn.élus + cotis.+format°	22 803,87	23 200,00
655- Contribut°+ école cantine	3 845,20	10 400,00
657-Subvent° Association	390,00	1 000,00
658- Autres		100,00
66- Charges financières	194,31	2 000,00
661- Intérêts d'emprunts	194,31	2 000,00
042-Ecritures d'ordre comptables	5 460,56	5 461,00
014- Atténuations de produits	8 185,00	35 561,00
706- Redevance modernisat° rése	535,00	550,00
7391- Restitution dégrèvt		22 126,00
7392- Attrib compens. comcom	7 650,00	12 885,00
67- Charges exceptionnelles		29 312,00
673- Titres annulés		200,00
674- Autres subvention except.	-	29 112,00
68- Dotations provisions	5 000,00	
Virt à la section investissement	-	3 940,00
RECETTES	109 017,74	180 236,00
70- Produits services et ventes	2 621,75	3 710,00
703- Concess° +redev. Dom.pub	100,00	-
706- Redev.assainissT et réseaux	2 401,75	3 650,00
708- Location diverses	120,00	60,00
73- Impôts et taxes	25 472,96	52 422,00
731- Impôts directs locaux	16 550,00	43 822,00
732- Fonds péréquation	2 802,00	2 500,00
738- Taxes addition. Dts mutation	6 120,96	6 100,00
74- Dotations et participations	73 731,79	73 217,00
741- Dotat° forfait.Solidar.nation.	49 241,00	49 725,00
742- Dotat°élus	6 054,00	6 062,00
747- Autres particip.Etat	87,00	-
748- Autres attrib.et compensat°	18 349,79	17 430,00
75- Autres prod. gest°courante	7 012,44	6 000,00
752- Revenus des immeubles	7 009,64	6 000,00
758- Autres produits	2,80	-
76- Produits Financiers	1,80	-
013-Atténuations de charges	177,00	
R02 Résultat reporté	-	44 887,00

SECTION INVESTISSEMENT

	CA 2021	BP 2022
DEPENSES	77 082,46	411 042,68
16- Emprunts	4 426,24	-
Travaux hors programme	1 624,58	14 000,00
21- Frais notaires	1 624,58	
213- Autres constructions		3 000,00
2315- Install.matér.outill.		11 000,00
27 Créance financière		105 016,00
Opérat° Cœur de village N°13	71 031,64	82 881,00
2113- Terrains	60 000,00	
2315- Instruction dossier	11 031,64	
2315- Installation techn.		81 881,00
21 - Frais		1 000,00
Reste à réaliser sur travaux		171 930,00
Solde d'exécution reporté		37 215,68
RECETTES	10 806,78	411 042,68
10- Dotation et fonds divers	5 346,22	12 641,68
10222- FCTVA	1 840,58	4 495,68
10226- Taxes d'aménagement	1 481,19	-
1068- Excédent de fonctionn.	2 024,45	8 146,00
Emprunts		200 000,00
Autres subventions		21 000,00
Reste à réaliser sur subvention		168 000,00
Virt de la section fonctionnem.		3 940,00
Ecritures d'ordre comptables	5 460,56	5 461,00

Le CA 2021 (compte administratif)
Reprend les réalisations de l'exercice détail ci-contre
Soit pour 2021

En fonctionnement :

Dépenses 86 981,83 € Recettes : 109 017,74 €

A cela doit s'ajouter :

Les reports d'exercice N-1 : Recettes : 30 996 €

En investissement :

Dépenses : 77 082,46 € Recettes : 10 806,78 €

A cela doit s'ajouter :

Les reports d'exercice N-1 : Recettes : 29 060 €

Les restes à réaliser pour N+1 :

Dépenses : 171 930 € Recettes : 201 000 €

Pour un résultat cumulé en 2021

Fonctionnement + Investissement

Dépenses : 335 994,29 € Recettes : 380 880,52 €

Concernant le Budget 2022 il doit reprendre le prévisionnel en fonction des réalisations de l'année précédente et tenir compte de toutes les opérations prévues en N-1 mais non réalisées.

Les 12 défis pour faire vibrer l'Aveyron

Vous en avez sans doute entendu parler, mais qu'est-ce que c'est ? !!

Au cours de l'année écoulée, les élus du canton ont pu assister à la présentation du programme de mandature d'Arnaud Viala 2021-2026. Accompagné des conseillers et services départementaux, il a décrypté un à un les 12 défis que l'Aveyron doit relever : « c'est un programme ambitieux mais néanmoins nécessaire ». Le département veut continuer à accompagner les collectivités grâce à une formule innovante de partenariat Aveyron-Territoires. Elle permettra à l'ensemble des élus locaux de développer de nombreux projets mais aussi de réduire les inégalités d'équipements et d'accès aux services.



1# Labels / Image / Partenariats	6# Solidarités
2# Agriculture / Aménagement du territoire	7# Mobilités
3# Eau / Transition écologique	8# Numérique / Innovation / Energie
4# Culture / Patrimoine / Occitan	9# Attractivité / Tourisme
5# Jeunesse / Education / Immobilier départemental	10# Sports
	11# L'Assemblée pour l'Aveyron
	12# Gouvernance / Performance

Pour consulter le programme détaillé de chacun des défis :

https://aveyron.fr/sites/default/files/documents/Actualite/2022/juillet/version_a_feuilleter.pdf

Pour une présentation en vidéo :

https://aveyron.fr/actualites/votre_département_de_laveyron/les_12_défis_de_laveyron_a_découvrir_en_vidéo

Dévéco

Qu'est-ce qu'une agence de Développement Economique ?

Créées à l'initiative des collectivités territoriales, les agences ont pour rôle d'aider à développer et à promouvoir les entreprises et l'économie de leur territoire.

C'est un lieu spécifique qui permet de répondre aux besoins de porteurs de projets, de repreneurs d'entreprises, ou tout simplement de professionnels en activité.

La CCR a pris cette compétence il y a déjà plusieurs années. A cette occasion, elle a recruté Laetitia Taulier qui a su de par ses compétences développer ce service de façon optimale, avec un espace dédié situé au 1^{er} étage du Bercaïl, bien aménagé et des outils adaptés, qui permettent de travailler sur place, et recevoir du public (professionnels ou autres) dans un des bureaux mutualisés.

Plusieurs fois par an, la commission Dévéco se réunit sous la présidence de Patrice Panis (maire de Lédergues) en collaboration avec Laetitia pour faire le point sur les actions à mener et les actions en cours.

Beaucoup de projets de territoire émergent grâce ce dispositif, comme par exemple rejoindre le programme « petites villes de demain », etc...

Pour en savoir plus :

<https://lebercaïl.co/index.php/espace-entrepreneurs/>

Pour plus d'information ou pour prendre rendez-vous :

lebercaïl@requistanais.com 05.65.43.68.64



Comme vous avez pu le lire, nous espérons vivement ouvrir notre espace de vie rurale fin 2023.

Fort heureusement nous n'avons pas attendu cette échéance pour envisager les diverses possibilités d'activités qui peuvent être proposées, et ébaucher une gouvernance.

Formation

Ce tiers lieu, nous voulons le partager avec les habitants. Pour y parvenir dans de bonnes conditions, deux élus ont suivi une formation proposée par l'ADEFPAT. Cette formation, animée par Anne Sophie KALIS, s'est déroulée durant un peu plus d'un an en deux phases intermittentes :

La première : a consisté à des rencontres collectives avec des élus d'autres communes Aveyronnaises dont les projets sont similaires au nôtre. Ces réunions se sont déroulées dans les locaux du Parc des Grands Causse à Millau.

La deuxième : en relation directe avec notre projet a eu lieu à la mairie, où s'est retrouvé un groupe de travail composé d'élus et d'habitants de la commune. Anne Sophie, nous a donné des pistes de réflexion sur la description de l'existant, la vision, les objectifs, les valeurs locales, les opportunités à venir, mais aussi les faiblesses, les difficultés, les risques, les menaces et dangers.

Réunion publique

Après plusieurs réunions de travail, nous avons décidé de présenter notre projet et nos objectifs à tous les habitants mais aussi de vous associer à cette réflexion et de recueillir votre vision et vos attentes.

Ceci s'est concrétisé lors de la réunion publique du 9 juillet 2022. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé. Ces échanges, animés par Anne Sophie, se sont déroulés autour de 4 tables d'une dizaine de personnes avec un thème par table : « Epicerie », « Loisirs et Culture », « Services » et « Espace café ». Chacun a pu s'exprimer sur 3 thèmes différents, noter ses idées et ses attentes.

Un bon nombre de propositions ont émergé grâce à la participation active et intense des habitants.

Merci à vous tous, particulièrement à Anne Sophie et, Laetitia Taulier du Bercail qui a également participé à nos travaux.

Soyez assurés que nous tiendrons compte de vos remarques.

En fin de réunion la plupart des personnes présentes se sont inscrites pour poursuivre leur implication dans ce projet.

Association

Si la réunion publique a été un temps fort de cet été, nous avons réfléchi cet automne à ce que pourrait être la gouvernance de notre espace de vie rurale. Anne Sophie nous a beaucoup aidés dans cette démarche. L'émergence de tiers lieux de ce type en France, surtout en zone rurale, nous permet de nous inspirer de pratiques déjà existantes.

Il semble évident qu'une association va gérer ce lieu. Nous invitons vivement tous les habitants de la commune désireux d'apporter leur soutien à ce projet, à rejoindre cette association qui sera créée au printemps 2023. Nous devons dès à présent travailler sur les statuts, le règlement intérieur, mais chose très importante sur une convention de partenariat entre la mairie et l'association. La mairie va mettre ce lieu à la disposition de l'association et en contrepartie celle-ci devra satisfaire aux attentes prévues dans la convention.

Nous avons besoin de vous tous pour réussir ce projet qui va de toute évidence créer du lien social et dynamiser, nous l'espérons vivement, notre village.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la date de la constitution de cette association et nous vous attendons très nombreux.



Espace de vie rurale (suite)

Culture

Dans notre projet d'espace de vie rurale, nous avons pensé et ressenti le besoin d'ouvrir un coin lecture.

Les travaux de rénovation du bâtiment prenant du retard, nous avons décidé de commencer l'activité « prêt de livres » dans la salle de réunion de la mairie.

Cette activité se fera en collaboration avec la médiathèque de Réquista laquelle est tête de réseau pour la communauté des communes. La bibliothèque départementale assurera la mise en réseau, le prêt de 200 livres tous les deux ou trois mois et la formation, si besoin, de bénévoles qui vont tenir ce point lecture.

Plusieurs habitants ont également proposé de prêter des livres. Nous pouvons que saluer cette initiative de partage.

Nous envisageons d'ouvrir pour commencer 4 demi-journées par mois (mercredi/samedi) cela reste encore à définir. Ce coin lecture devrait être accessible dans le courant du 1er trimestre 2023 car il reste à ce jour quelques démarches légales et quelques aménagements à faire.

Merci à Elodie qui s'occupe de la médiathèque de Réquista.

Vous pouvez d'ores et déjà penser à des thèmes de lecture qui vous intéressent plus particulièrement, afin de nous les communiquer lors de votre première venue.

Administration

Nous avons évoqué, en collaboration avec le Bercail, la possibilité d'avoir une personne quelques heures par mois, qui viendrait sur la commune pour proposer son aide concernant les formalités administratives.

Dans la même optique que pour le coin lecture, nous avons voulu que cette assistance puisse être mise à disposition dans le 1er trimestre 2023.

Ce service de proximité sera en phase de test pour quelques mois. Nous espérons vivement qu'il apportera une contribution non négligeable au plus grand nombre d'entre vous, et nous souhaitons qu'il continue à perdurer dans les futurs locaux de l'espace de vie rurale.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer l'ouverture officielle de ces « activités ».



A vos baskets !!

C'est fait, le chemin de randonnée débroussaillé et même reprofilé par endroits par des bénévoles, a été balisé par le club rando de Réquista.

Parcours

A partir de Solages, où un panneau descriptif est installé, il vous suffit de suivre les petites marques jaunes qui vous guideront tout au long de ce parcours.

Vous allez d'abord descendre vers la Bastide, par le chemin rural bordé de murets en pierre et vous pourrez observer un nombre important de terrasses « Paredous ». Ces murs servaient à retenir la terre, casser la pente, et permettaient de cultiver de la vigne, des arbres fruitiers ou toutes autres cultures.

A la Bastide, l'ancienne chapelle du château construite au 13^{ème} siècle, avec une superbe voûte en pierre de taille, vous attend. Le toit et le clocheton ont été restaurés en 2005. L'autre partie de l'édifice a été sécurisée. En traversant le hameau vous pourrez voir de belles maisons en pierre, restaurées, accrochées au rocher.

Chemin faisant vous arriverez au bord du Rance et vous allez le remonter jusqu'au confluent du Mousse. Cette partie de sentier est très belle et reposante à la fois, seul le bruit de la rivière vient troubler le silence.

Vous voilà en route pour la croix du Bousquet à petite foulée car le dénivelé est important. Arrivés là, vous pourrez vous reposer, et vous restaurer à la table de pique-nique, avec une magnifique vue sur la vallée du Rance et une partie de la commune de Curvalle.

Reprenez votre sac à dos et vous allez randonner entre bois de chênes et de châtaigniers jusqu'à l'Albugue (commune de Brasc mais limitrophe avec La Bastide Solages)

Après 1 km de route goudronnée, vous allez descendre vers la Martinié où vous attend une nouvelle table de pique-nique, avec une superbe vue sur la vallée du Tarn.

De la Martinié à la Libaudié, il n'y a que quelques enjambées. Là vous n'êtes pas très loin du Tarn et il va falloir remonter vers Solages, sans oublier de vous arrêter quelques instants à l'incontournable point de vue de la Vierge, qui domine la vallée du Tarn et le village de Trébas.

De retour à Solages, après ce petit périple d'environ 13 km, vous pourrez vous délasser prochainement autour d'un verre servi dans le café associatif qui devrait ouvrir ses portes d'ici un an.



Embellissement



Comme chaque année, grâce à quelques bénévoles, la commune continue de s'embellir.

Si vous souhaitez participer à ce projet, venez en mairie pour choisir les végétaux mis à disposition gracieusement par la Pépinière départementale de Salmiech.

Ceux-ci sont à planter le long des voies communales et à entretenir par la population.

La prochaine commande est prévue pour fin septembre 2023 au plus tard.



Le Bercail développe depuis 3 ans une multitude de services et d'activités pour les habitants du territoire Réquistanais.

L'espace démarches administratives, labellisé France Services, propose un accompagnement qui sera décentralisé sur notre commune quelques heures par mois courant 2023.

Retrouvez sur Réquista, Laurie, agent France Services, elle vous guidera dans vos démarches du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, de préférence sur rendez-vous.

Dans ce cadre, les cafés numériques des mercredis matin et jeudis après-midi, tous les 15 jours, permettent une montée en compétences avec l'outil numérique : ordinateur, tablette, smartphone. Ces ateliers sont gratuits et sur inscription.

L'espace entrepreneurs accompagne individuellement les professionnels du territoire dans leurs démarches de développement, de recrutement ou de création d'activité.

Au 1^{er} étage du Bercail se trouve un espace de coworking : bureau individuel, salle de réunion, salle de formation.

Des ateliers permettant des interactions et échanges professionnels au sein du territoire sont animés par Laëtitia, agent de développement économique.

L'espace de vie sociale, animé par Lucie, s'adresse à tous. Tout au long de l'année, des activités sont proposées pour les enfants, les ados, les parents, les grands-parents... : des ateliers d'initiation, de partage de savoir-faire, des animations parent-enfant, des rencontres parentalité, des cinés-ados...

Dès le mois de janvier 2023, dans le bulletin intercommunal du Réquistanais, vous pourrez découvrir « Le Périscope », coup d'œil culturel et social. Ce programme semestriel, construit avec l'Association Kalbeni, la médiathèque du Réquistanais et le Bercail, regroupe les événements proposés par nos trois structures. Plus besoin de chercher l'information à 3 endroits, tout sera là !

Renseignements et inscriptions : 05.65.43.68.64 ou evs@requistanais.fr

Tout au long de l'année, divers ateliers sont organisés en fonction de vos besoins. Participez à l'élaboration du programme en venant aux remue-méninges !



Des jeux sont à disposition dans la verrière. Les vendredis des vacances scolaires et certaines soirées dans l'année sont l'occasion de se rassembler autour du jeu de société. Inscrivez-vous à la newsletter pour avoir plus d'infos ou contactez-nous !



Vous êtes une entreprise du Réquistanais et vous avez des questions sur le développement de votre activité. Un développeur territorial peut vous accompagner gratuitement dans votre projet.



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

L'année passée nous avons communiqué sur l'élaboration de cette convention, avec une mise en place d'un diagnostic. Il permettra de faire un lien croisé entre les besoins et les offres en matière d'accueil/services petite enfance, enfance et séniors en direction des familles et habitants du territoire.



Le mardi 11 janvier 2022, à la salle des fêtes de Réquista, a eu lieu la signature de cette convention entre, la Caisse d'allocations familiales de l'Aveyron représentée par son directeur Stéphane Bonnefond et Nathalie Caboco, conseillère territoriale Sud-Aveyron, et la communauté de communes du Réquistanais représentée par son président Michel Causse et son directeur Benoît Niederlender.

De nombreux élus et acteurs du territoire étaient présents pour ce moment important, qui est venu clôturer une année de réflexion autour de ce projet de territoire 2022/2026.

A la suite de ce diagnostic, et pour mieux communiquer auprès des habitants, une réunion a eu lieu dans les locaux de la Communauté des communes du Réquistanais le lundi 05 décembre 2022.

Voici l'article paru dans la presse :

Sous l'impulsion de la Communauté de Communes du Réquistanais les professionnels du secteur social du territoire se sont réunis dans le cadre de la Convention Territoriale Globale et dans l'objectif de répondre au mieux aux demandes des habitants. En collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales, cette rencontre a réuni les secrétaires de mairie premiers interlocuteurs des habitants et les structures présentes ou intervenants sur le territoire.

Cette démarche a permis de faire le point sur les différentes missions de chacun et les interconnexions existantes.

Tout d'abord « la petite crèche » qui accueille les bébés de 0 à 6 ans, le Relais Parents Enfants (RPE) lieu ressource pour les assistantes maternelles et les parents en recherche de mode de garde ou d'information, l'accueil de loisirs sans hébergement (centre de loisirs –ALSH) ouvert aux enfants à partir de 3 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ces enfants sont accueillis sur deux sites les 3-6 ans rue du Traversou et les plus de 6 ans sur le site de l'école La lande.



Ensuite la référente de territoire de la Protection Maternelle Infantile (PMI) et les assistantes sociales du Département et de la MSA du territoire ont reprécisé leur domaine d'intervention, Les services présents du Bercail, l'espace de Vie Sociale, la France Service et l'espace entrepreneur se sont à leur tour présentés pour laisser la parole aux services de l'ADMR et du Point Info Seniors. La rencontre s'est terminée par une visite des différentes structures : petite crèche accueil de loisirs et Bercail.

Une réunion de travail qui s'inscrit dans l'objectif de renforcer la lisibilité de l'action sociale sur le territoire en ayant une meilleure interconnaissance des services.

Rappel : pourquoi signer une CTG ?

- Avoir une vision globale et décloisonnée
- Fixer un cap
- Adapter son action aux besoins du territoire et être plus efficace
- Clarifier les interventions
- Faciliter la prise de décision
- Valoriser les actions



MIJOT'AGES

Dans le cadre des ateliers séniors organisés par la communauté des communes du Réquistainais, nous avons participé à une initiation poterie.

En 6 séances, nous avons fabriqué des objets (bols, cônes, personnages) et un panneau décoratif composé de carreaux émaillés. Travail collectif qui pourra agrémenter le café, tiers-lieu associatif.

Nous avons pu aussi participer à une journée « cuisine », ainsi qu'à une initiation « aux premiers secours » organisée par la Sécurité Civile.

TRESS'AGES

Cette année, toujours dans l'idée de rassembler les séniors pour une activité conviviale, de partage et de découverte, le Point Info séniors en partenariat avec Kalbéni, a proposé une activité autour de la vannerie. L'atelier s'intitule « Tress'âges » il aura lieu de novembre 2022 à mars 2023.

Le premier rendez-vous était une promenade pour reconnaître et ramasser des végétaux. L'atelier pour commencer à travailler avec ces végétaux a eu lieu le lundi 12 décembre à la salle des fêtes de Solages, il s'intitulait « couronne de Noël »

L'équipe en charge de l'organisation, constate d'année en année que ces ateliers rencontrent un vif succès. Le groupe pour La Bastide Solages s'étoffe à chaque nouvelle activité. Bravo pour l'implication et les réalisations.



ADMR des 7 Vallons

L'ADMR des 7 Vallons sur notre commune permet à 7 bénéficiaires de pouvoir rester chez eux.

Nos aides à domicile font du ménage, du repassage, parfois de la cuisine, s'occupent des courses et accompagnent les personnes dépendantes dans les gestes de la vie quotidienne. Nous avons aussi un service de portage de repas livrés à domicile, ouvert à tous quelque soit l'âge et pour une durée temporaire ou plus longue.

Un lien particulier se noue entre les bénéficiaires et nos aides à domicile. Merci à elles, pour leur présence et leur savoir faire sur notre territoire. En effet, sans ce maillage professionnel et son équipe de bénévoles, pas de maintien à domicile.

Vous pouvez joindre le bureau de l'ADMR au 05 65 99 42 90, une réponse assurée tous les jours de la semaine, mais également Josiane Chevalier, qui est la personne référente sur La Bastide Solages. En cas de besoin, vous pouvez la contacter au 05.65.99.70.13.

Horaires des permanences d'accueil à Coupiac :
Mardi et jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h30
Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 15h30
Lundi et vendredi pas de permanence.



Fibre



Fin 2022, la pose des câbles pour le raccordement à la fibre est bien passée sur notre commune.

Il reste cependant l'installation du réseau optique jusqu'à notre domicile et enfin nous pourrons, pour ceux qui le souhaite contacter les FAI (Fournisseurs d'Accès Internet) pour connaître les prix d'abonnement et de raccordement. Encore un peu de patience !!

Petit rappel : pour connaître les fournisseurs d'accès à internet présents sur notre territoire, voir l'avancement du réseau et autres informations utiles, voici le site internet à consulter :

<https://www.alliancetreshautdebit.fr/fr/je-suis-un-particulier/les-services-aux-particuliers>



Borne de recharge

Comme nous l'avons annoncé officiellement dans le journal, la borne installée sur le parking de la mairie est opérationnelle.

Nous avons profité de l'opportunité qui nous a été proposée par le SIEDA pour cette borne, et ainsi bénéficier d'une offre tarifaire très intéressante .

Nous avons payé 1 000 € au lieu des 10 000 € prévu pour ce type d'installation avec un contrat d'entretien de 300 € annuel.

Tout cela, dans l'idée de pouvoir offrir ce service non seulement à nos habitants, mais aussi aux touristes désireux de passer un peu de temps chez nous.

Il s'agit d'une borne normale de 3 à 22 kVA .

Pour consulter les tarifs <https://reveocharge.com/fr/tarifs/>



La vierge



Afin de continuer dans la mise en valeur du village, la vierge a retrouvé toute sa splendeur d'antan.

Un endroit très agréable et un superbe panorama sur la Vallée du Tarn.

Des tables et bancs en pierre ont été installés. Lieu de passage incontournable pour une pause quand vous empruntez le chemin de randonnée, ou tout simplement un arrêt dans votre pèlerinage pour un pique-nique improvisé ou non.

Le Major Claude Guilhem et son équipe invitent plusieurs fois dans l'année, les élus de l'ancien canton du Saint-Serninois, à une rencontre autour d'un « café/croissants ».

C'est l'occasion, pour nous tous d'échanger sur les problèmes qui animent nos communes mais également pour eux, de nous faire part des changements institutionnels, et des répercussions sur leur accompagnement au quotidien. Leur périmètre d'intervention est de plus en plus vaste. Néanmoins leur implication sur notre secteur reste une priorité.

Si vous souhaitez leur faire part de sujets d'ordre public qui vous préoccupent, n'hésitez pas à nous les communiquer. Merci pour cette initiative.



TSDR

EDITO Christophe LABORIE (Président du Syndicat Mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance)

Le syndicat mixte Tarn-Sorgue-Dourdou-Rance (SmTSDR) poursuit ses actions de gestion des milieux aquatiques, préservation de biodiversité et prévention des inondations sur les bassins versants Tarn (de la confluence avec la Muse, à Montjoux, à la confluence avec le Rance, à Curvalle), Sorgues, Dourdou, Rance. Un large travail de concertation avec les acteurs du territoire est mis en œuvre afin de définir collectivement une politique locale de l'eau. Cet investissement et cet engagement de tous ont abouti à l'élaboration de plusieurs programmes opérationnels qui permettent notamment la mise en place d'actions adaptées aux attentes du terrain et de bénéficier de soutiens financiers de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de l'Etat, de la Région Occitanie, des Départements de l'Aveyron et du Tarn.

Le programme pluriannuel de gestion PPG TSDR 2022-2030 a été voté le 21 avril 2022 par l'assemblée délibérante. La Déclaration d'Intérêt Général associée a été approuvée par les préfetures concernées le 19 octobre 2022. Elle autorise le syndicat à utiliser des fonds publics sur des parcelles privées et lui permet l'accompagnement des riverains pour la gestion des cours d'eau, la réalisation d'opérations groupées d'entretien de la ripisylve, la préservation des zones humides, la mise en défens des berges* et la création de points d'abreuvements pour le bétail.

En complémentarité, le Programme d'Action de Prévention

des Inondations PAPI Complet 2023-2028 a été voté au cours de la séance du conseil syndical du 29 juillet 2022. Labellisé par la Commission Inondation de Bassin le 14 décembre 2022, il prévoit la mise en application d'opérations traitant l'ensemble des leviers de la prévention des inondations : sensibilisation du grand public au risque inondation, connaissance des crues et des systèmes d'alerte, travaux de mise en place de batardeaux et de création d'une zone d'expansion naturelle de crue.

Enfin, le SmTSDR continue la concertation et des ateliers à destination des élu(e)s ont été organisés pour échanger sur les enjeux de l'eau spécifiques au territoire (agriculture, forêt, espaces urbains...) et se projeter collectivement dans un contexte de changement de climatique. Cette année de sécheresse marquée nous confirme la nécessité de travailler ensemble, pour un partage équilibré de la ressource en eau et la définition d'une stratégie globale d'actions au sein d'un futur Contrat de Rivière sur le bassin versant Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance.

* La mise en défens des berges consiste en la protection des haies bocagères et ripisylves en bord de cours d'eau afin de limiter l'impact du pâturage sur ces milieux aujourd'hui fortement fragilisés par l'activité humaine.

Vous êtes propriétaire riverain et vous souhaitez intervenir sur vos berges. Contactez le syndicat au 05.65.49.38.50 – contact@tsdr.fr

FETE DE LA BREBIS REQUISTA



Tous les ans, le 1^{er} dimanche de juin, l'association « fête de la brebis » à Réquista, qui est le 1^{er} canton moutonnier de France, organise une journée festive en collaboration avec la mairie et la Communauté des communes du Réquistanais.

Depuis plusieurs années les communes d'origine de la CCR, fabriquent à cette occasion un char.

Cette année, sur invitation des organisateurs, La Bastide Solages a décidé de leur emboîter le pas. Après une réunion de concertation en janvier, un groupe de bénévoles s'est constitué.

L'association alloue un budget à chaque commune pour aider dans la réalisation d'un char. La municipalité a décidé de soutenir financièrement le projet.

Le thème commun choisi par l'association en 2022 était les fruits et légumes. Une idée a très vite germé dans la tête de Daniel Chevalier qui a proposé de nous inspirer des portraits d'Arcimboldo (peintre Italien du 16^{ème} siècle) composés uniquement de fruits et de légumes.

Une quinzaine de bénévoles se sont mis au travail deux demi-journées par semaine de janvier à mai. C'est Igor Chevalier, fils de Daniel, qui a pris la direction artistique de la réalisation de ce projet ambitieux.

Au final c'est une belle œuvre qui a défilé dans les rues de Réquista.

Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que notre commune soit dignement représentée à cette manifestation. Un merci particulier à la famille Chevalier sans laquelle cette création n'aurait pas pu être concrétisée.

Pour 2023, une fourmi géante est en gestation, si cette réalisation vous intéresse, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.





REPAS DE LA MAIRIE

Après deux ans où les rassemblements étaient rendus difficiles à cause de la pandémie, l'ensemble du conseil municipal a enfin eu la possibilité de relancer cette petite tradition, initiée lors du mandat précédent.

Le 14 mai, la plupart des habitants de la commune, ont pu répondre présent et nous nous sommes retrouvés autour d'un apéro et d'un repas en toute simplicité.



Après deux années d'absence, la fête de Solages a été une nouvelle fois, couronnée de succès.

Amateurs de voitures anciennes ont pu à nouveau sillonner les routes des communes alentours. La journée s'est terminée par la traditionnelle soupe au fromage, animée par un spectacle « années 80 » qui a ravi tout le public venu nombreux.

Rendez-vous incontournable du mois de septembre : la fête du pain.

Le dimanche 25 septembre s'est déroulée à Lesparro la « fête du pain ». Un moment de découverte et de partage des méthodes anciennes, du pétrissage à la cuisson du pain.

Organiser tout cela demande une bonne dose d'énergie, alors je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré toute l'année au bon déroulement des festivités.

Rendez-vous en 2023.

COMITE DES FETES



Le Président du Comité des Fêtes



LE RALLYE TOURISTIQUE

Les bénévoles de l'association « Rallye Enigmes en Réquistanais » ont décidé la reprise du circuit touristique des 11 clochers. Il permet aux participants de découvrir ou redécouvrir la région et ses petits coins de nature. Enigmes et jeux sont au rendez-vous.

Dimanche 10 juillet 2022, le rallye touristique du Réquistanais a fait étape à Solages au pied de la vierge. Au programme, il fallait reconnaître le nom d'une dizaine de feuilles d'arbres et ensuite trouver une énigme sur le village.

Cette année, en principe le rallye ne passera pas par Solages car il y a un autre itinéraire de prévu. A suivre !!

Pour tout renseignement s'adresser à : Sabine et Paul DUMOULIN : 06.45.66.64.38
paul.dumoulin11@orange.fr

NUMEROS D'URGENCE

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- GENDARMERIE : 17
- URGENCE EUROPEENNE : 112
- POUR SOURD ET MALENTENDANT : 114
(appel vidéo-SMS)
- MEDECINE DE GARDE MIDI PYRENEES : 3966
(à partir de 20h00, week-end et jours fériés)
- CENTRE ANTI-POISON et de
TOXICOVIGILANCE : 05.61.77.74.47

SANTE

TREBAS LES BAINS : Médecin généraliste Docteur
CHAHAL André Azzam. Secrétariat : 05.32.74.08.93

REQUISTA : Maison de santé pluridisciplinaire

Secrétariat : 05.31.97.10.40

- Médecins généralistes
- Chirurgien dentiste
- Kinésithérapeute
- Infirmières
- Orthophoniste
- Ostéopathe
- Sage-femme
- Diététicienne
- C.M.P Sainte Marie

Cabinets de soins infirmiers :

COUPIAC : 05.65.99.74.32

VILLENEUVE S/TARN : 05.63.55.84.65

ST SERNIN S/RANCE : Udsma : 05.65.99.65.70

Téléconsultation : Bourg de Montclar le mercredi
après-midi. Rdv téléphonique au 05.24.84.58.48
Ou par internet en indiquant dans le moteur de
recherche « ma blouse blanche montclar »

Kinésithérapeute :

VILLENEUVE S/TARN : Marianne AZEMAR

06.59.16.93.88

SERVICES D'AIDES A LA PERSONNES

ADMR : 05.65.99.42.90

POINT INFO SENIORS: 05.65.46.67.67

COUPIAC AMBULANCES - Transport à la demande :
05.65.99.78.53

SERVICES DE PROXIMITE

Pharmacies :

COUPIAC : 05.65.99.73.75

TREBAS LES BAINS : 05.63.55.88.03

Poste :

COUPIAC : 3631

TREBAS LES BAINS 05.63.55.13.49/05.63.55.85.47 Poste n° 1

Déchèterie :

REQUISTA : 05.65.42.85.53

CAMBOUSSIERES : les lundis et samedis 14h00-17h00

AUTRES SERVICES

EAUX « VEOLIA » (Rodez) : 05.61.80.09.02

EAUX « SIAEP des Rives du Tarn » (Réquista) : 05.65.46.11.99

EDF « ENEDIS » : Dépannage pour tous : 09.72.67.50.12

Accueil particuliers : 09.70.83.19.70

Accueil producteurs : 09.69.32.18.00

Accueil professionnel : 09.70.83.29.70

TELEPHONE « ORANGE » dépannage : 3900

CENTRE DES IMPOTS (Millau) : 05.65.59.20.00

PREFECTURE (Rodez) : 05.65.75.71.71

S/PREFECTURE (Millau) : 05.65.61.17.00

**En cas de besoin numéro Vert
dédié à la crise du COVID 19 : 0800 130 000**